

FORMATION LOI ALUR

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances obligatoires afin d'être en conformité avec les obligations de la loi ALUR

PUBLIC VISÉ

Professionnels de l'immobilier ayant besoin d'une carte professionnelle pour exercer

MODE DE FORMATION

Présentiel E Learning Stage

DUREE

14 Heures

FORMATEURS

PROGRAMME

MODULE 1 – Normes Transaction Immobilière

Lois ALUR – MACRON – ELAN
Code de déontologie
Ordonnance du 10 février 2016
Arrêté du 10 janvier 2017
Jurisprudence récente
Veille juridique nouvelles mesures et fiscalité
Financement

MODULE 2 – Dynamiser la transaction Immobilière (UN AUTRE THEME PEUT ETRE CHOISI)

Prospection Immobilière
Mandat de vente
Evaluation et estimation d'un bien immobilier
Développer son réseau

MODULE 3 – Techniques du Bâtiment (UN AUTRE THEME PEUT ETRE CHOISI)

Termes techniques
Diagnostiques immobilier

PRÉ REQUIS :

Aucun pré requis n'est nécessaire

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT :

SUIVI ET ÉVALUATION :

QCM
ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

POSSIBILITE DE FORMATION EN INTRA – NOUS CONTACTER POUR PLUS DE PRECISIONS

FORTISSIMO formation - 3 av. du Commandant l'Herminier - 44600 Saint-Nazaire

Tél : 02 40 66 67 68 - @ : contact@fortissimo-formation.fr

Siret : 79373754500012 – N° d'enregistrement : 52440698144 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.